

## Section Randonnées pédestres et Marche nordique

### Week-end organisé aux Deux caps (Côte d'opale) Du vendredi 23 juin au dimanche 25 juin 2023

125 Euros par personne incluant :

2 nuits en gîte (petit-déjeuner et un repas du soir) et entrée à Nausicaa

Les frais de covoiturage, environ 120 Euros pour une voiture avec 4 personnes seront à régler directement au chauffeur.

#### Programme prévisionnel (susceptible d'être modifié) :

- **Jour 1 : vendredi 23 juin 2023:** départ de Deuil le matin pour Boulogne (2h15), pique-nique, visite de Nausicaa l'après-midi, installation au gîte et repas commun (par les participants) le soir
- **Jour 2 : samedi 24 juin 2023:** petit déjeuner et départ à pied du gîte pour une rando (10km) au cap Gris Nez, pique-nique et départ en voiture pour une rando (8km) au cap Blanc Nez, repas du soir au restaurant (entrée, moules frites, dessert, boisson en sus)
- **Jour 3 : dimanche 25 juin 2023:** petit déjeuner et départ du gîte pour un circuit visite guidé de Calais le matin, repas libre (non inclus) et retour sur Deuil dans l'après midi (2h30)

Les draps seront fournis.

**Les pique-niques ne sont pas inclus dans le prix du séjour**, Il sera possible de les acheter sur place.

Le dîner du samedi soir au restaurant est inclus (hors boisson).

Les inscriptions seront ouvertes sur formulaire internet ou par téléphone (Fatna 06 28 07 26 08) pour ceux qui n'utilisent pas internet. Elles seront prises dans l'ordre d'arrivée des validations, priorité sera donnée à l'encadrement de la sortie et aux chauffeurs du covoiturage.

Toute inscription (maximum 14 participants) ne pourra être validée qu'après réception d'un chèque d'acompte de **50€ par personne** à l'ordre de « ACAL Randonnées Pédestres » remis **uniquement** à Raymonde Couzon (5 rue des Mortefontaines à Deuil) avant le 22 avril 2023, le solde sera à payer au plus tard le 22 mai 2023.

**Si après votre inscription et votre versement, vous êtes dans l'impossibilité de venir à ce week-end, vous & nous ferons tout pour vous remplacer. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'encaisser votre acompte.**

L'adresse du gîte vous sera communiquée après inscription.